



Organisation des temps périscolaires pour l'année scolaire 2026-2027

La poursuite de la réhabilitation du groupe scolaire Hubert Reeves va engendrer des modifications des lieux d'accueil de votre enfant et de fonctionnement de nos services. Jusqu'à la fin de l'année 2026

Dans le respect de la réglementation en vigueur et de la sécurité de votre enfant, le fonctionnement sera le suivant :

Les mercredis et les petites vacances scolaires :

⇒ Les enfants de moins de 6 ans (soumis à la réglementation de la PMI)

Votre enfant sera accueilli à l'école maternelle Jacques Prévert, côté parking rue du 8 mai 1945 dès 7h15 et jusqu'à 18h30 avec possibilité de demi-journée avec ou sans repas.

Les repas :

Les repas seront pris au restaurant scolaire de l'école élémentaire. Le trajet sera sécurisé et chaque enfant et animateur sera équipé d'un gilet de visibilité que nous leur fournirons.

⇒ Les enfants de plus de 6 ans :

Les temps d'animation se dérouleront à la maison des associations de **8h45 à 17h00** avenue Jean Jaurès (proche du gymnase et de la Maison du Temps Libre). Toujours avec possibilité de demi-journée avec ou sans repas.

A partir de 7h15 jusqu'à 8h30 et de 17h jusqu'à 18h30 votre enfant sera accueilli à la maternelle

Les repas :

Les repas seront pris au restaurant scolaire de l'école élémentaire. Le trajet sera sécurisé et chaque enfant et animateur sera équipé d'un gilet de visibilité que nous leur fournirons.



Il y aura parfois des temps communs aux deux groupes, l'équipe d'animation vous en informera.

Les temps périscolaires du matin et du soir :

⇒ Maternelle :

Le fonctionnement reste inchangé pour les enfants scolarisés à l'école maternelle Jacques Prévert (voir note de rentrée).

⇒ Elémentaire :

Le matin :

Accueil à la maison des associations

(rue Jean Jaurès) **de 7h15 à 8h25**

A 8h25, les animateurs accompagneront les enfants au groupe scolaire Hubert Reeves où ils seront pris en charge à **8h35** par les enseignants.

Le soir :

A 16h30, après le goûter, les animateurs prendront en charge les enfants pour les conduire à la maison des associations. Ils pourront ainsi bénéficier de l'espace et des structures aux alentours.

Vous pourrez récupérer votre enfant entre **16h45 et 18h30**.

Si votre enfant doit rejoindre le périscolaire après les APC du lundi et du jeudi, un animateur assurera l'accompagnement à la maison des associations à **17h**.



Important :

- **Le respect des horaires annoncés :** toute prise en charge de votre enfant par les animateurs sera facturée (comme c'est le cas actuellement)
- **La sécurité :** aucune prise en charge ou remise d'un enfant ne sera faite au cours des trajets

Pour tous les déplacements, enfants et animateurs seront équipés d'un gilet de visibilité que nous leur fournirons.



Maison des associations face à l'entrée de la MTL au-dessus du city stade

Contacts utiles :

Service scolaire et animation : Marie-Noëlle Escola Mourier
scolaire-escolamourier@rochechouart.com ou 05.55.43.00.92

Directrice de l'accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires : Sabrina Rougier
jeunesse@rochechouart.com ou 07.75.20.81.72

Directeur des accueils périscolaires et de Roc'Ados : Guillaume Coignac
rocados@rochechouart.com ou 06.21.18.53.99